

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 27 juin 2022

DELIBERATION

2022/ 42 - CONVENTION DE PARTENARIAT 2022-2026 ENTRE L'UNIVERSITE DE LILLE ET LA VILLE.

La Ville et l'Université de Lille sont des partenaires de longue date qui ont pris l'habitude de travailler ensemble aussi bien sur les questions immobilières autour du campus Moulines, des locaux de l'Ecole Supérieure de Journalisme (ESJ) ou de Science Po Lille, que pour le soutien aux activités sportives, culturelles et associatives ou lors d'événements internationaux comme l'International Student Week. La Ville s'est toujours attachée à soutenir et accompagner les étudiants en collaborant étroitement avec le CROUS pour le logement ou la restauration, en soutenant les actions des associations ou en offrant des jobs et terrains de stage dans les services de la Ville.

Lille, Lomme et Hellemmes constituent aujourd'hui un pôle universitaire important avec une population étudiante diversifiée, des campus universitaires qui animent la vie des quartiers et apportent un rayonnement national et international qui participe à l'image d'une ville moderne. Le monde universitaire est donc un acteur incontournable pour la collectivité, aussi bien pour l'aménagement urbain ou l'essor économique que pour l'« ambiance lilloise » caractérisée par son art de vivre et une offre culturelle en constante évolution, qui constituent des éléments-clés dans la réussite du monde universitaire lillois.

L'Université de Lille, par la création en 2021 de l'Etablissement Public Expérimental (EPE), a pour but de porter un projet d'excellence pour l'enseignement supérieur et la recherche au service des étudiants et du territoire. Ce nouvel établissement est un levier important pour le développement économique, social et culturel du territoire lillois, lommois et hellemmois, que la Ville souhaite accompagner. Soutenir l'Université de Lille, c'est à la fois collaborer à l'élaboration de projets s'inscrivant dans la transition écologique et solidaire, partager un réseau d'acteurs économiques et territoriaux pour favoriser la réussite universitaire, offrir de bonnes conditions d'études à tous les jeunes et de travail aux personnels et mettre au service des Lillois, Lommois et Hellemmois un service public de l'enseignement supérieur de qualité.

Fortes de ce diagnostic partagé et des liens anciens et riches qui les lient, l'Université de Lille et la Ville ont la volonté de renforcer leur collaboration au sein d'une convention-cadre pour la période 2022-2026. La rédaction de cette convention est l'aboutissement d'un processus volontaire de co-construction afin de structurer un programme cohérent et déclinable dans des actions convergentes autour de 4 thématiques majeures.

1) La place des étudiants dans la ville

La Ville et l'Université souhaitent accompagner encore davantage les étudiants dans leur intégration à la vie universitaire et lilloise pour rendre les cursus universitaires lillois plus

attractifs et encourager les étudiants à vivre et plus tard à travailler dans la ville de leurs études. Pour cela, nous développerons ensemble l'accès à des logements de qualité et abordables pour tous, l'accompagnement vers l'accès aux soins, le soutien pour une alimentation saine, l'intégration aux activités culturelles, associatives, sportives et citoyennes. L'accompagnement des étudiants vise aussi à leur assurer une insertion professionnelle qui réponde à leurs attentes ce qui nécessite d'être à l'écoute des besoins du tissu économique et de créer des liens entre les entreprises et les jeunes pour des stages, des jobs et de premiers emplois de qualité.

2) La réponse du territoire aux transitions

La nouvelle équipe présidentielle de l'Université de Lille a été élue sur le thème des Transitions et c'est autour de cette thématique que le label d'excellence I-Site a été confirmé. La Ville et l'Université de Lille partagent donc des ambitions communes pour mettre en place et faire vivre le développement durable, mettre l'innovation au service de la transition écologique et offrir un écosystème universitaire solidaire au service de tous. Les deux institutions souhaitent échanger leurs expertises sur autant de sujets que la gestion de l'énergie, les mobilités, l'alimentation, le patrimoine et l'économie circulaire et les valoriser en répondant ensemble à des appels à projets européens.

3) Lille, Lomme, Hellemmes, un territoire apprenant et une terre d'expérimentation

La Ville porte une grande diversité de politiques publiques et de projets autour de la réduction de son empreinte carbone, de la transformation du territoire qui peuvent alimenter et enrichir des programmes de recherche, des thèses de doctorat, offrir des terrains de stages et des jobs étudiants en rapport avec leurs formations et de grande qualité. L'évaluation de ces politiques pourra reposer sur des collaborations avec les chercheurs et experts de L'Université de Lille. Enfin, l'ambition de faire de Lille, Lomme et Hellemmes des villes à hauteur d'enfants offre des terrains d'expérimentation sur les politiques éducatives propices à des collaborations entre les services de la Ville et les équipes de recherche de l'Université. Toutes ces collaborations viendront enrichir et nourrir les politiques que nous menons au service de la population.

4) Le rayonnement du territoire et les relations internationales

La situation géographique et les politiques menées font de Lille-Lomme-Hellemmes un carrefour européen sur lequel repose un réseau riche d'interactions et de collaborations avec la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Luxembourg, ... Le rayonnement d'un territoire et d'un établissement d'enseignement supérieur reposent sur leur développement et leur rayonnement, notamment international. Pour ouvrir encore davantage la mobilité internationale aux étudiants lillois, lommois et hellemmois et encourager l'accueil et la solidarité en direction des étudiants et des chercheurs étrangers, la Ville et l'Université de Lille veulent s'appuyer sur le réseau des villes jumelées pour construire un réseau cohérent d'universités jumelées et utiliser ce réseau comme levier participant au rayonnement et au développement de chaque entité.

Du diagnostic à la rédaction, la mise en place et plus tard à l'évaluation, cette convention est le résultat d'un travail conjoint de la Ville et de l'Université de Lille. La gouvernance de cette convention s'appuiera sur des comités de pilotages mixtes qui auront pour mission de la faire vivre et évoluer tout au long du mandat.

Cette convention réaffirme les liens forts entre la Ville et l'Université de Lille et donne à cette alliance la possibilité de se perpétuer dans un programme ambitieux, réciproque et collaboratif. En identifiant des sujets et des enjeux communs, nos deux institutions font le choix d'une action forte pour l'intérêt général au service des Lillois, Lommois et Hellemmois.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** M. le Maire à signer la présente convention ainsi que tous les documents et avenants qui s'y rapporteraient, à l'exception de ceux qui comporteraient un engagement financier.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme